

LA CRISE

N°44, Mai 2019

ISSN 2563-9234 – Montréal – Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM), UQAM
Lettre plus ou moins trimestrielle, gratuite et sans abonnement !

Economie politique des Gilets jaunes

Résumé : La crise sociétale que connaît la France depuis six mois avec le mouvement dit des « Gilets jaunes » n'est qu'un symptôme parmi d'autres d'un malaise profond dans les sociétés occidentales, qui ne peut qu'interroger les économistes sur les concepts et grilles de lecture de leur boîte à outils. Certains de ces outils ne méritent-ils pas d'être reconsidérés, soit pour obsolescence et inadéquation, soit pour modifications dans leur champ de pertinence ? C'est notamment le cas :

- de la traditionnelle typologie des revenus salaire / profit / rente qui devient plus formelle qu'opératoire,
- de la notion de croissance appauvrissante qui voit son champ de pertinence s'élargir,
- de l'intégration économique internationale (multilatérale et régionale) et de la supposée symétrie d'une désintégration économique internationale.



Les Gilets jaunes à Villeréal (Lot et Garonne, Aquitaine) le samedi 15 décembre 2018 (Photo CRR)
Texte de la banderole : « Paradis pour les uns, pas un radis¹ pour les autres »

1. Subsistance, compétence, jouissance : économie politique des revenus p.3
2. Paupérisation et inégalités : économie politique de la croissance appauvrissante p.11
3. Trumperies, Brexit et plus si affinités : économie politique de la désintégration p.17

¹ En français populaire « pas un radis » signifie pas d'argent.

Le titre initialement prévu pour cette chronique était : *Prolégomènes pour une Economie Politique des Gilets jaunes*. Mais, à voir la tête des premiers informés de ce titre et surtout à entendre leurs premiers commentaires (« Prolégo quoi ??? »)... j'ai immédiatement remballé mes prolégomènes². C'était pourtant de ma part un signe de modestie témoignant de mon humilité scientifique, de ma conscience des limites de ma capacité à proposer un cadre conceptuel complet, ne prétendant donc qu'à des pistes de réflexion pour une économie politique adaptée à la période que nous vivons, marquée par la marginalisation économique de pans entiers de la société, en France bien sûr (cf. les Gilets jaunes), mais aussi là où il n'y a pas de Gilets jaunes estampillés... comme aux Etats-Unis, ou comme au Royaume Uni.

Pourtant mon propos n'est pas ici de critiquer l'expression du vécu des Gilets jaunes de tous âges regroupés sur les ronds-points, des électeurs du Middle West ou des électeurs brexiters. Pas plus de militer – même si je n'en pense pas moins – contre les charlatans politiques qui utilisent de légitimes revendications populaires pour alimenter le populisme sur lequel ils espèrent fonder un pouvoir dont l'exercice ne pourrait qu'être destructeur de la richesse des nations qu'ils prétendent défendre et en premier lieu des intérêts bien compris de ceux dont ils se réclament. Mon propos dans cette chronique est de m'interroger sur les défis à la compréhension du monde que ces événements posent aux économistes, bardés de certitudes ancrées dans les concepts des théories orthodoxes comme hétérodoxes. A titre introductif – de prolégomènes pourrait-on dire ! – cette analyse critique va se focaliser sur trois thématiques :

- **La typologie des revenus.** La théorie économique raisonne traditionnellement sur une trilogie salaire / profit / rente, associée aux trois facteurs de production que sont le travail, le capital et la terre. Il est permis d'avoir des doutes sur la pertinence de cette typologie dans une analyse de la situation présente de la répartition des revenus. Ne serait-il pas plus opératoire de distinguer entre revenus de subsistance, revenus de compétence et revenus de jouissance ? Ce n'est pas sans conséquence sur l'idée qu'on peut se faire d'une juste fiscalité des revenus.

- **La croissance appauvrissante.** A l'intersection de l'économie du développement et de la théorie du commerce international, la théorie économique a forgé un concept de croissance appauvrissante. On peut se demander si une grille de lecture en termes de croissance appauvrissante ne serait pas très pertinente pour analyser les conséquences de la mondialisation sur des pans entiers des sociétés occidentales, invalidant l'ancienne analyse centre – périphérie sachant qu'il y a aujourd'hui du centre à la périphérie et de la périphérie au centre !

- **Les processus d'intégration / désintégration économique.** Depuis 70 ans des processus d'intégration économique se sont développés, aussi bien à l'échelle multilatérale (GATT puis OMC) qu'à l'échelle régionale (UE, ALENA et bien d'autres). Aujourd'hui ces processus sont contestés : le Brexit en est l'exemple emblématique. Le problème central à examiner est celui de la réversibilité des processus : l'intégration est-elle réversible sans dégâts majeurs ou bien des effets de cliquet rendent-ils l'opération hautement risquée ?

² Selon Wikipedia : « Nom masculin pluriel ; du grec pro, devant, avant et de legein, dire. Il s'agit d'une longue introduction placée en tête d'un ouvrage ou bien de l'ensemble des notions préliminaires à une science ».

1. Subsistance, compétence, jouissance : économie politique des revenus

Comme tout étudiant en économie, j'ai appris en première année qu'il existait trois types de revenu, associés à trois facteurs de production : le salaire, revenu du travail, le profit, revenu du capital (avec une forme dérivée, l'intérêt) et la rente, revenu de la terre. Ensuite, comme tout prof d'économie, pendant plusieurs décennies, j'ai enseigné à mes étudiants qu'il existait trois types de revenus : le salaire, le profit et la rente. Pour un tel conformisme, qui ne me ressemble pas... mais j'assume, je plaide responsable mais non coupable... car cette affaire vient de très loin !

En effet ces notions de salaire, profit et rente sont au cœur de l'économie politique classique anglaise de la fin du XVIIIe et du début du XIXe siècle, avec Adam Smith (*Richesse des Nations*, 1776) et David Ricardo (*Principes de l'économie politique et de l'impôt*, 1817) :

- Pour Ricardo, « le prix naturel du travail » (comprendre le salaire) « est celui qui fournit aux ouvriers les moyens de subsister et de perpétuer leur espèce sans accroissement ni diminution ». « Le prix naturel du travail dépend donc du prix des subsistances et de celui des choses nécessaires ou utiles à l'entretien de l'ouvrier et de sa famille ». Le salaire est donc un revenu de subsistance. Cette approche sera prolongée par Marx, sous l'appellation de coût de reproduction de la force de travail.

- Encore selon Ricardo, « La rente est cette portion du produit de la terre que l'on paie au propriétaire pour avoir le droit d'exploiter les facultés productives originelles et impérissables du sol ».

- Le profit n'est pas défini aussi clairement ni par Ricardo ni par Smith. C'est ce qui reste à l'entrepreneur (industriel ou agricole, le fermier dans ce dernier cas) sur sa recette globale (son chiffre d'affaire) une fois déduits tous les frais de la production. Smith propose le concept de taux de profit (le profit rapporté au capital avancé).

Cette trilogie salaire / profit / rente rend bien compte de la réalité anglaise du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle, même si elle la simplifie inévitablement en ignorant certaines couches sociales qui vivent de revenus moins faciles à faire rentrer dans ces catégories (artisans, fonctionnaires). Elle est un peu moins opératoire pour la France de la même période où la prévalence du faire-valoir direct dans l'agriculture familiale opacifie la distribution du revenu agricole. Mais, globalement, cette grille de lecture de la distribution des revenus rend bien compte des réalités sociales essentielles :

- une classe ouvrière (industrielle et agricole) très nombreuse, qui lutte au quotidien pour sa survie et tente de s'organiser (création très conflictuelle des syndicats, mouvements de grève) pour arracher aux patrons des augmentations de salaire et de meilleures conditions de travail.

- des entrepreneurs qui luttent sur deux fronts : contre les revendications de la classe ouvrière, pour maintenir les salaires au plus bas, et contre les prétentions des propriétaires fonciers à des rentes généreuses qui font augmenter les prix des denrées agricoles et donc les salaires. La lutte entre les entrepreneurs et les propriétaires fonciers s'exacerbe autour du régime commercial et de l'instauration du libre échange qui permettra d'importer des blés étrangers

moins onéreux. On est là aux prémises d'un mouvement institutionnel qui conduira à la mondialisation... une fois mises en place les innovations technologiques qui permettront la mise en œuvre effective de ses phases successives.

Mais aujourd'hui, peut-on lire nos sociétés des pays développés à travers ce prisme de la distribution des revenus sous forme de salaires, profits et rentes ? Impossible, ces catégories ne se sont plus discriminantes, elles ne fondent plus des groupes sociaux ayant des intérêts communs structurant une homogénéité minimale. L'ouvrier à la chaîne de montage automobile de Flins et Carlos Ghosn ont un point commun : ils sont (ou étaient) salariés chez Renault, avec un contrat de travail. De même la secrétaire embauchée au SMIC tout comme Kilian Mbappé sont salariés du PSG. Le chauffeur UBER, l'homme à moins d'un SMIC, vit et Mme Liliane Betancourt, l'héritière l'Oréal dite à 45 millions € par mois, vivait l'un comme l'autre de leurs profits obtenus pour le premier sous statut d'autoentrepreneur et pour la deuxième en tant qu'actionnaire recevant des dividendes. Mon cousin, qui met en location un petit studio pour compléter sa modeste retraite et la Reine d'Angleterre, avec son énorme patrimoine foncier et immobilier, sont tous deux des rentiers ! Ces quelques exemples, totalement caricaturaux (mais c'est voulu !), montrent bien les limites des catégories salaire / profit / rente pour rendre compte des réalités actuelles et en particulier de la répartition des revenus et de la stratification sociale qu'elle génère. Car le salariat aujourd'hui ne fonde pas une catégorie sociale homogène... très loin de là ! Pas plus le profit qu'il soit perçu sous forme de BIC (bénéfice industriel ou commercial), de BNC (bénéfice non commercial, professions libérales) ou de dividende d'actions. Quant à la rente... n'en parlons pas : c'est devenu un vaste foutoir conceptuel, un véritable inventaire à la Prévert, qui recouvre la rente foncière, la rente immobilière, la rente minière ou pétrolière, la rente de monopole et la rente d'innovation... en supposant que je n'oublie rien ! D'ailleurs, où se situe vraiment la rente : un loyer perçu est-il une rente ou bien un intérêt sur un capital investi ? Le propriétaire immobilier est-il un rentier ou bien un investisseur ? L'innovateur protégé de la concurrence par son brevet perçoit-il une rente ou bien une rémunération sur ses dépenses antérieures de recherche et développement ?

Vous pouvez vivre avec un profit de misère (les auto-entrepreneurs en savent quelque chose !), ou bien avec un salaire royal : la nature juridique du revenu (contrat de travail = salaire ; propriété de l'appareil de production = profit) n'est pas déterminante de votre niveau de vie et de la position sociale qui lui est associée. Vous pouvez même vivre (mal, certes) sans travailler, sans détenir de capital ni de terre, tel un *ninja* (*no income, no job, no assets*) en émargeant à toutes les aides et prestations sociales auxquelles vous pouvez prétendre suivant votre pays. On notera aussi qu'un même travail peut-être rémunéré sous plusieurs formes différentes, notamment pour minimiser l'impact fiscal : c'est ainsi que des hauts cadres dirigeants peuvent percevoir un salaire et se voir offrir des actions en prime, qui par la suite rapporteront des dividendes et éventuellement procureront des plus-values à la revente. Ou bien sous forme d'un salaire mensuel qui supporte les charges sociales et d'un généreux bonus annuel qui (suivant les pays) n'y est pas soumis : n'est-ce pas Mesdames et Messieurs les [banquiers](#) aux revenus de footballeurs !

De plus, le panorama des revenus s'est élargi depuis le XIXe siècle. Se sont mis en place des revenus différés ou de remplacement, avec les systèmes de retraite instaurés à partir de la fin du XIXe et systématisés au XXe siècle, sur la base de cotisations pendant la période d'activité, dans le cadre d'un système par répartition ou par capitalisation. Pour ne pas simplifier ce panorama, si les systèmes par répartition peuvent être interprétés en termes de revenus différés issus de cotisations sur des revenus actuels, les systèmes par capitalisation distribuent d'anciennes cotisations additionnées de profits, intérêts ou rentes sur les placements effectués à partir de ces anciennes cotisations, les fonds de pension étant parmi les plus gros actionnaires du monde ! Les pensions de nos retraités sont ainsi un salmigondis de prélèvements sur des revenus passés ou actuels, de profits et de rentes diverses des placements financiers, industriels, immobiliers, miniers ou pétroliers effectués par les fonds de pension.

C'est donc dire que la typologie des revenus articulée autour d'une distinction entre salaire, profit et rente est inopérante pour rendre compte de la distribution des revenus et, en conséquence pour fonder une politique de taxation des revenus. Exit donc cette trilogie ! Je serais pour ma part tenté de distinguer entre revenus de subsistance, de compétence, de jouissance et de délinquance :

- **le revenu de subsistance** renvoie aux fondements de l'approche classique puis marxienne du salaire, mais cette approche en elle même ne rend plus compte correctement des salaires actuels. En effet, aujourd'hui les salaires sont extrêmement différenciés, ce qui n'est guère surprenant quand on sait que la part du salariat dans la population active des pays développés est de l'ordre de 80 à 90% de la population active. Les plus bas salaires ne permettent même plus, pour reprendre les mots de Ricardo, de « fournir aux ouvriers les moyens de subsister et de perpétuer leur espèce » (comprendre d'élever leurs enfants), tandis que les plus hauts salaires n'ont aucun rapport avec des besoins dont la satisfaction permettrait une vie ordinaire, confortable ou même très aisée. La problématique de la subsistance dépasse aujourd'hui la seule problématique salariale : en dépit de l'existence de niveaux minimum des salaires, décrétés par les Etats, l'ajout de prestations sociales s'avère indispensable pour compléter les revenus de ces salariés a minima afin d'atteindre un niveau de vie décent. On est là au cœur de l'origine du mouvement des Gilets jaunes. On va y revenir.

- **le revenu de compétence**, loin de toute norme de la régulation étatique, correspond à un revenu d'activité déterminé par une confrontation d'offres et de demandes de travail ou par la confrontation au marché d'une offre de biens ou services qui dégagera un profit versé sous forme de BIC (Bénéfices industriels ou commerciaux) ou BNC (Bénéfices non commerciaux, cf. revenus des professions libérales). Sachant que les revenus de subsistance ne peuvent pas être imposés significativement alors qu'il faut déjà des aides pour boucler les fins de mois, la tentation est forte pour les Etats de surtaxer les revenus de compétence. Faut-il préciser que la distinction que je fais entre revenu de subsistance et revenu de compétence ne signifie pas que les titulaires de revenus de subsistance n'ont aucune compétence, mais que cette compétence n'est pas valorisée par le système économique à un niveau suffisant permettant une vie décente dans les normes sociétales en vigueur et qu'une régulation étatique est nécessaire

pour fixer un salaire minimal éventuellement complété de prestations sociales pour atteindre le niveau de subsistance.

- **le revenu de jouissance** est celui résultant de l'acquisition, par accumulation personnelle ou par héritage, d'actifs variés rapportant des revenus divers (dividende, intérêt, loyers...) et susceptibles de procurer des plus values à la revente. A l'inverse du revenu de compétence, il n'est pas un revenu d'activité mais un revenu sur accumulation préalable, tout à fait légal et légitime. Par contre on peut s'étonner que des Etats soient enclins à moins taxer certains de ces revenus de jouissance que les revenus de compétence : c'est en particulier le cas en France avec le très avantageux Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) à 30% sur les revenus financiers. Les dividendes des héritiers fainéants moins taxés que les revenus des cadres ou professions libérales à 70 heures de travail par semaine (9,2% de CSG +45% d'impôt sur le revenu en tranche maximale = 54,2%)... on est dans le grand n'importe quoi ! Que des revenus de jouissance puisse être moins taxés que les revenus de compétence relève de la pure aberration économique. Si les taux ordinaires de taxation sont insupportables sur les revenus financiers... pourquoi ne le seraient-ils pas sur les salaires ?

- Enfin, on peut ajouter un dernier type de revenu : **le revenu de délinquance**. Il cultive la discrétion, ne recherche pas la publicité et reste très difficile à cerner statistiquement. Il brasse pourtant les milliards de la corruption, de l'extorsion, de la drogue et autres activités clandestines. Contrairement à tous les autres revenus, il n'a ni légalité ni légitimité. La seule action possible de la part des Etats est la confiscation pure et simple de ces revenus... pour autant qu'ils puissent être identifiés et ne bénéficient pas de protections en haut lieu !

Il n'est pas dans mes intentions, ni dans mes possibilités, de vous proposer une ventilation du revenu national entre ces différents types de revenus, fut-elle approximative. Toutefois, sans espérer une précision millimétrique, on peut se poser la question de savoir où s'arrête le revenu de subsistance et à quel niveau commence le revenu de compétence. Les tableaux de l'encadré N°1, *Revenu disponible, salaires et prestations sociales en France*, vont nous aider à apporter quelques éléments de réponse.

Les trois premiers tableaux – issus des publications de l'INSEE- sont établis par déciles c'est-à-dire qu'ils ventilent la population concernée (l'ensemble des Ménages ou bien les salariés suivant les tableaux) en dix groupes de 10%. On appelle décile N°1 la valeur numérique (revenu disponible ou salaire) en dessous de laquelle se situent les premiers 10% de la population concernée. Le décile N°5 est aussi appelé la médiane : c'est la valeur qui répartit la population en deux groupes de 50% Quand vous voyez dans le Tableau N°1 que la médiane des salaires est à 1789 € (tiens donc, 1789... ça ne s'invente pas, serait-ce le signe annonciateur d'une prochaine révolution !) cela signifie que la moitié des salariés en France gagne moins de 1789 € et l'autre moitié plus. Et le dernier décile, le N°9, est la valeur numérique en dessous de laquelle se situent 90% de la population : c'est ainsi qu'en France 10% seulement des salariés gagnent plus de 3576 € par mois (2016). Le mode d'emploi étant explicité, examinons maintenant plus en détail les informations de ces tableaux.

Encadré N°1 : Revenu disponible, salaires et prestations sociales en France

1. Distribution des salaires mensuels nets en équivalent temps plein (EQTP) en 2016 et évolution entre 2015 et 2016 en euros constants

	Ensemble		Hommes		Femmes	
	2016	Évolution (en %)	2016	Évolution (en %)	2016	Évolution (en %)
1 ^{er} décile	1 189	0,1	1 245	-0,2	1 145	0,3
2 ^e décile	1 346	0,1	1 420	-0,1	1 270	0,4
3 ^e décile	1 479	0,2	1 566	0,1	1 383	0,4
4 ^e décile	1 621	0,3	1 721	0,2	1 499	0,5
Médiane	1 789	0,4	1 899	0,3	1 639	0,6
6 ^e décile	1 995	0,5	2 121	0,3	1 821	0,6
7 ^e décile	2 273	0,4	2 431	0,3	2 064	0,7
8 ^e décile	2 709	0,4	2 931	0,2	2 417	0,8
9 ^e décile	3 576	0,5	3 926	0,3	3 091	0,9
95 ^e centile	4 668	0,6	5 189	0,5	3 893	1,2
99 ^e centile	8 629	1,0	9 925	1,0	6 583	1,6
Moyenne	2 238	0,5	2 431	0,4	1 969	0,8

Lecture : en 2016, 10 % des salariés en EQTP du privé et des entreprises publiques, y compris les bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation, perçoivent un salaire mensuel net inférieur à 1 189 euros.

Champ : France, salariés en EQTP du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, déclarations annuelles de données sociales (DADS).

Source : [INSEE Première, N°1750 Avril 2019](#)

2. Revenu disponible par ménage selon la tranche de revenu en 2015 (en Euros)

Tranche de revenu annuel disponible	Limite supérieure de tranche (décile)	Revenu annuel moyen	Nombre d'unités de consommation moyen par ménage
Inférieur à D1	13 630	10 030	1,11
De D1 à D2	17 470	15 630	1,15
De D2 à D3	21 120	19 280	1,24
De D3 à D4	25 390	23 210	1,36
De D4 à D5	30 040	27 680	1,49
De D5 à D6	35 060	32 470	1,61
De D6 à D7	41 290	38 080	1,73
De D7 à D8	49 350	45 070	1,82
De D8 à D9	63 210	55 300	1,89
Supérieur à D9	///	96 240	1,97

Champ : France métropolitaine, ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2015, les 10 % de ménages dont le revenu est compris entre 17 470 euros (D2) et 21 120 euros (D3) ont un revenu annuel disponible moyen de 19 280 euros.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015.

Source : [Insee Références, édition 2018 - Fiches - Revenus](#)

3. Part des prestations sociales, en France, dans le revenu disponible Selon le niveau de vie du ménage en 2015 (en %)

	Prestations familiales		Allocations logement	Minima sociaux et RSA activité	Ensemble des prestations sociales
	Ensemble	dont allocations familiales			
Inférieur à D1	12,2	5,7	16,7	18,7	47,6
De D1 à D2	7,7	3,6	8,1	8,1	23,9
De D2 à D3	5,4	2,4	3,9	4,1	13,4
De D3 à D4	3,5	1,6	1,8	2,2	7,5
De D4 à D5	2,9	1,4	1,0	1,5	5,4
De D5 à D6	2,4	1,2	0,5	0,7	3,6
De D6 à D7	1,8	0,9	0,3	0,7	2,7
De D7 à D8	1,2	0,7	0,2	0,4	1,8
De D8 à D9	0,8	0,5	0,1	0,3	1,2
Supérieur à D9	0,3	0,3	0,0	0,1	0,5
Ensemble	2,4	1,2	1,6	1,8	5,8

Champ : France métropolitaine, ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
 Lecture : pour les 10 % des ménages dont le niveau de vie est le plus bas, 47,6 % de leur revenu disponible est constitué de prestations sociales.
 Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015.

Source : [INSEE](#)

4. Barèmes mensuels des minima sociaux, en avril 2018

	En euros			
	Personne seule sans enfant		Couple sans enfant ¹	
	Montant maximal de l'allocation	Plafond des ressources	Montant maximal de l'allocation	Plafond des ressources
Allocation pour demandeur d'asile (ADA) ²	206,83	206,83	310,25	310,25
Allocation temporaire d'attente (ATA)	353,14	550,93	353,14	826,40
Allocation de solidarité spécifique (ASS)	501,27	1 153,60	501,27	1 812,80
Revenu de solidarité (RSO), allocation spécifique aux DROM	518,90	922,88	518,90	1 450,24
Revenu de solidarité active (RSA) non majoré	550,93	550,93	826,40	826,40
Allocation veuvage (AV)	607,54	759,43	-	-
Minimum invalidité (ASI) ³	695,04	711,86	695,04	1246,88
Revenu de solidarité active (RSA) majoré ⁴	707,47	707,47	-	-
Allocation aux adultes handicapés (AAH)	819,00 ⁵	819,00	819,00	1638,00
Minimum vieillesse (Aspa)	833,20	833,20	833,20	1293,54
Allocation équivalent retraite de remplacement (AER-R)	1 082,53	1 708,32	1 082,53	2 455,71

1. Montant pour un seul allocataire au sein du couple.
 2. Le montant et le plafond peuvent être majorés de 7,40 euros par jour et par adulte (soit 225,08 euros par mois) si aucune place dans les lieux d'hébergement pour demandeurs d'asile n'est proposée à l'allocataire.
 3. Le minimum invalidité correspond à la somme de la pension d'invalidité minimale et de l'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI).
 4. Barème pour une femme enceinte dans le cas d'une personne seule.
 5. Dans le cadre d'un plan de revalorisation du montant de l'AAH, le montant maximal sera de 860 euros au 1^{er} novembre 2018.
- Note >** Pour le minimum vieillesse et le minimum invalidité, les montants maximums de l'allocation pour un couple dont les deux personnes sont allocataires sont respectivement de 1 293,54 et 1 246,88 euros. Pour l'ADA, l'ATA, l'ASS et l'AER-R, le montant de l'allocation fixé dans la législation est un montant journalier. Les montants mensuels présentés ici sont calculés sur un mois moyen (365 jours/12).
- Source >** Législation.

Source : [DREES, Ministères sociaux](#)

Le premier tableau de cet encadré N°1 nous renseigne sur la ventilation des salaires en équivalent temps plein en 2016. Il gomme donc l'impact sur les revenus du travail à temps partiel puisque l'on raisonne en équivalent temps plein³. Pour mémoire, en 2016, le salaire minimum (SMIC) net est à 1143 € (1466 brut) ; la médiane de la distribution est à 1789 € soit très précisément 1,5 SMIC, ce qui signifie que la moitié des salariés français touchent moins de 1,5 SMIC. Le 9^e décile est tout aussi précisément à 3 SMIC : 90% des salariés français, en équivalent temps plein, touchent donc entre 1 et 3 SMIC. Ce n'est qu'au dessus du 9^e décile, donc pour les 10% des salariés les mieux payés, que les salaires montent fortement, atteignant 7,5 SMIC au 99^e centile (1% seulement des salariés au-dessus de ce niveau) et que les disparités hommes / femmes deviennent les plus criantes puisque ce 99^e centile est à 8,7 SMIC pour les hommes et 5,75 SMIC pour les femmes.

Le deuxième tableau rend compte du revenu disponible des Ménages. Il porte donc sur des entités qui ne sont plus des individus mais des Ménages qui peuvent comporter une ou plusieurs personnes et donc percevoir zéro, une ou plusieurs rémunérations. Le revenu disponible d'un Ménage est la somme de ses revenus nets d'impôt (revenus d'activité et revenus de jouissance) et augmenté des diverses prestations sociales que ce ménage perçoit. En dépit du caractère progressif de l'impôt sur le revenu et de l'inclusion des prestations sociales dans le revenu disponible, mais du fait de l'inclusion des revenus non salariaux, on peut constater que les écarts entre le 1^{er} décile et la médiane, tout comme entre le 1^{er} et 9^e décile, sont plus prononcés que dans la distribution des salaires : 2,2 contre 1,5 ; 4,6 contre 3.

Le troisième tableau permet de mesurer la part des prestations sociales dans le revenu disponible des Ménages. Il rend donc compte de la même population que le tableau précédent mais apporte en plus une information précieuse : comment évolue décile par décile la part des prestations sociales, c'est-à-dire des revenus de transfert issus de la redistribution des cotisations sociales et des impôts. On constate ainsi que les prestations sociales représentent la moitié des revenus des 10% les plus pauvres (en dessous du D1, 1^{er} décile). Pour la tranche suivante (entre 1^{er} et 2^e déciles), c'est le quart des revenus qui provient des prestations sociales. Et encore plus de 13% pour le décile suivant. C'est donc dire que 30% au moins de la population française a significativement besoin des aides sociales pour arriver à un niveau de vie décent, tel que la société le conçoit. Quant on sait que le taux de chômage est de l'ordre de 10%, on ne peut qu'en conclure que le vrai problème de la pauvreté en France n'est que très partiellement un problème de sous emploi : il est surtout un problème de sous-salaire, de niveau de salaires inférieurs au seuil de subsistance socialement acceptable. Mais il est vrai que les problématiques de sous-emploi et de sous-salaire ne sont pas indépendantes, car une augmentation significative des salaires serait susceptible d'aggraver le sous-emploi.

A quel niveau se situe donc ce seuil ? Répondre à cette question nous permettrait de déterminer le niveau auquel on sort du revenu de subsistance pour rentrer dans le revenu de compétence. Le dernier tableau nous indique les plafonds maximum de revenu en 2018 pour avoir droit aux diverses prestations sociales. Si on calcule la moyenne de ces plafonds

³ En France, le [temps partiel](#) concerne 19% de la population active en général et 30% pour les femmes.

(j'élimine l'ADA des demandeurs d'asile et le RSO des Département et Régions Outre Mer, trop spécifiques) on arrive, pour un couple sans enfant à une valeur de 1443 € que l'on considérera donc comme une valeur indicative possible de ce que la société française retient *de facto* en 2018 comme niveau de revenu permettant à un couple sans enfant d'assurer sa subsistance sans aide supplémentaire de la collectivité. Le SMIC 2018 étant à 1173 €, il faudrait l'augmenter de 23% pour qu'il permette la subsistance d'un couple sans enfant, donc n'atteignant même pas ce que Ricardo attendait du « salaire naturel » puisque manque la dimension « perpétuation de l'espèce ». Je laisse à mes chers lecteurs en France le soin d'annoncer à leur patron qu'il faudrait augmenter le SMIC de 23% ! Mais l'Espagne ne vient-elle pas de l'augmenter de 22%... pour le plus grand bonheur électoral de Pedro Sanchez !

Ciel ! Mais si les salaires sont augmentés de 23%... comment vais-je faire avec notre employée à domicile sachant que ma retraite, déjà amputée de 1,7% en 2018 (hausse de la CSG), n'a pas été réévaluée de l'inflation en 2019 et ne le sera pas non plus en 2020. Devrais-je réduire son temps de travail de 4 à 3 heures par semaine ? Bof, laissons courir, ne changeons rien, il vaut mieux que je ne fasse pas le repassage moi-même, j'ose à peine imaginer le résultat ! De toute manière la collectivité prend en charge la moitié des salaires + charges sur les emplois à domicile, à travers une réduction d'impôt. Donc la collectivité pourvoira au problème, à moitié, et pour l'autre moitié... j'irai plus souvent en Espagne faire mes pleins d'essence... et d'autres liquides blancs, rouges ou jaunes, et profiter ainsi des joies de l'expatriation fiscale pendant une heure ou deux ! L'hypermarché d'Irun, au centre commercial Txingudi, tout près de la frontière, c'est mon paradis fiscal à moi, c'est mes Bermudes et mes Caïmans réunis ! Chacun a l'optimisation fiscale qu'il peut !

2. Paupérisation et inégalités : économie politique de la croissance appauvrissante.

J'ai souvenir, quand j'étais tout gamin, qu'à la sortie de la grand messe du dimanche étaient organisées des quêtes, des collectes pour la faim dans le monde et en particulier, disait-on, pour les « petits chinois » ! Désormais, plusieurs samedi par an, à la sortie non plus de la messe mais des hypermarchés (chaque période a les temples qu'elle s'invente !), ce sont des collectes des banques alimentaires et autres Resto du Cœur qui sont mises en œuvre : la faim, la misère ne sont plus l'apanage de contrées lointaines, elles sont au cœur de nos sociétés occidentales aujourd'hui. Les petits chinois se débrouillent tout seuls, et c'est très bien ainsi, mais des petits occidentaux peuvent avoir faim : comment en est-on arrivé là ?

Pour comprendre ce qu'il s'est passé, pas besoin de convoquer Adam Smith et David Ricardo. Je me contenterai de me référer à un économiste contemporain, [Jagdish Bhagwati](#), sans pour autant être certain qu'il serait d'accord avec le détournement de concept auquel je vais me livrer... mais je ne vais pas lui demander son avis ! Bhagwati, à l'intersection de l'économie internationale et de l'économie du développement, montrait que l'insertion des pays en développement dans le commerce international sur la base de spécialisations dans les matières premières et les produits agricoles, du fait de la détérioration des termes de l'échange (baisse des prix relatifs) de ces produits primaires par rapport aux produits manufacturés et aux biens d'équipement, pouvait déboucher sur un sentier de **croissance appauvrissante** dans le sens où ces pays allaient devoir exporter toujours plus de biens primaires (et donc utiliser plus de ressources diverses) pour importer une même quantité de biens industriels. Vous n'avez pas compris, trop compliqué, trop abstrait... ce n'est pas grave, d'autant plus que cette analyse commence vraiment à dater (article de 1958). Aujourd'hui ce sont les pays en développement qui fabriquent les produits manufacturés, les temps ont changé et l'appauvrissement pourrait bien aussi avoir changé de camp ! Retenez simplement que l'on peut associer la notion de croissance à celle d'appauvrissement, contrairement au sens commun qui associerait plus volontiers la croissance à l'enrichissement. Mais avec un minimum de sens dialectique, on peut comprendre qu'un même processus – la mondialisation en l'occurrence – puisse être à la fois enrichissant et appauvrissant... tout dépend de quel côté on se place. Et les Gilets jaunes sont du côté appauvri !

Qui dit appauvrissement dit paupérisation. On distingue deux types de paupérisation : la paupérisation absolue et la paupérisation relative. Dans les vies individuelles, des mécanismes de paupérisation absolue peuvent intervenir du fait de ruptures diverses dans les vies familiales ou professionnelles : elles conduisent à un appauvrissement absolu c'est-à-dire à une baisse du niveau de vie des individus concernés, par une dégradation des standards d'alimentation et de logement, pouvant déboucher sur des situations de grande précarité. On peut aussi envisager des situations ou des épisodes de paupérisation absolue sur des territoires plus ou moins vastes du fait d'évènements économiques ou socio politiques extrêmes. On pense bien sûr aux guerres, étrangères ou civiles. Sans aller (encore ?) à ces extrêmes, la situation du Venezuela aujourd'hui relève bien de la paupérisation absolue de la majorité de la

population, pour l'essentiel du fait de l'impéritie des pouvoirs publics incapables de pourvoir aux besoins fondamentaux de la population (alimentation, eau potable, électricité...). Mais, si l'on raisonne en période longue et sur des espaces nationaux ou plurinationaux larges, la période actuelle (disons les 30 dernières années) n'est certainement pas une période de paupérisation absolue, sachant qu'une solide croissance mondiale s'est maintenue sur le long terme. Par contre des dynamiques puissantes de paupérisation relative sont à l'œuvre, touchant les couches populaires et moyennes des pays développés qui voient leurs conditions de vie stagner alors que les conditions de vie s'améliorent notablement pour les couches moyennes dans divers pays en développement et pour les plus riches partout dans le monde : d'où un sentiment de déclassement qui peut être vécu comme une paupérisation absolue alors qu'il ne s'agit objectivement que d'une paupérisation relative.

Les fidèles lecteurs de LA CRISE se souviennent peut-être du N°37, avril 2017, [La mondialisation... ça trompe énormément !](#) Revenons donc au magnifique schéma de l'éléphant et de sa richissime trompe ! Le premier graphique de l'encadré N°2, *Les inégalités dans le monde* (en page suivante), reprend deux versions de ce schéma. A gauche, la version originelle de Branco Milanovic (Banque Mondiale) porte sur la période 1988-2008 donc sur une durée de 20 ans : l'image de l'éléphant est saisissante. A droite la version du dernier Rapport sur les inégalités mondiales porte sur la période 1980-2016 soit presque le double en durée : il faut avoir de l'imagination pour voir un éléphant ! Rappelons la logique constitutive de ces schémas. L'axe horizontal répartit la population mondiale en fonction du revenu, par centile, donc en cent tranches numériquement égales, les plus pauvres à gauche et plus riches à droite (n'y voyez aucune allusion politique !). La version 1980-2016 prend quelques libertés avec cet axe horizontal, en élargissant l'échelle à droite pour faire apparaître des fractions de plus en plus petites de la population mondiale et arriver jusqu'au 10.000^e le plus riche de cette population et non plus le centième. L'axe vertical porte le taux de croissance du revenu moyen (réel, en pouvoir d'achat) de chaque centile pendant la période retenue, soit 20 ans ou 36 ans. Chaque point de la courbe correspond donc à une fraction de la population mondiale, en général un centième, (quel que soit son pays de résidence) caractérisée par son niveau de revenu, et l'associe au taux de croissance de ce même revenu sur la période considérée

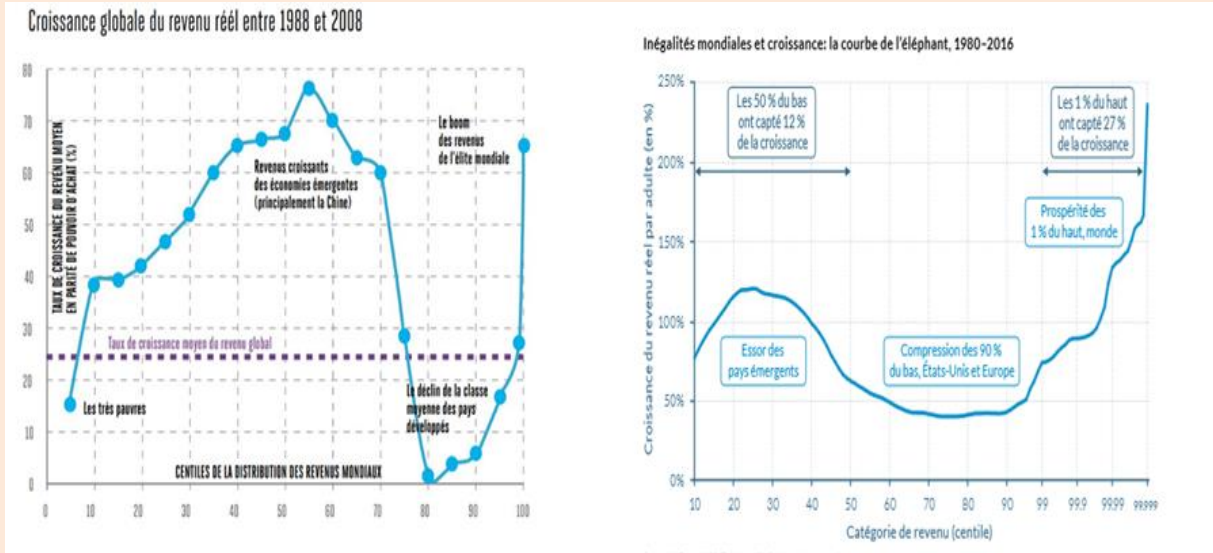
En dépit des différences entre ces deux versions⁴, les analyses convergent pour constater que les taux de croissance ont largement divergé, conduisant à des conclusions robustes :

- les populations les plus pauvres (à gauche des graphiques) pour l'essentiel dans les pays sous-développés et émergents, ont connu des taux de croissance de leur revenu très significativement supérieurs à ceux des populations nettement plus riches au départ (couches populaires et moyenne des pays développés) mais soumises à de faibles ou très faibles dynamiques de croissance de leurs revenus.

⁴ Période, mode de présentation, allure générale de la courbe... je ne peux pas y consacrer des pages ici et rentrer dans des détails techniques, les passionnés pourront se reporter aux textes indiqués en source.

Encadré N°2. Les inégalités dans le monde : état des lieux et évolutions

Deux versions de la courbe de l'éléphant : 1988-2008 et 1980-2016



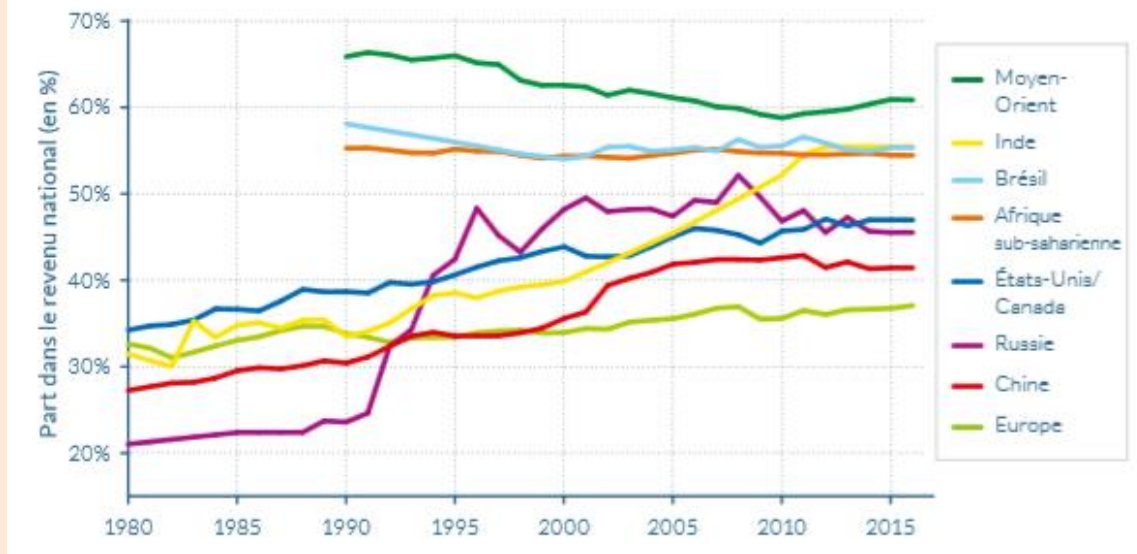
Sources :

Graphique à gauche : Branko Milanovic, *Inégalités mondiales*, Ed. La Découverte 2019

Repris par [La Tribune 23/03/2019](http://www.tribune.ca/2019/03/23/)

Graphique à droite : Source : [Rapport sur les inégalités mondiales 2018](#)

Part de revenu des 10 % les plus aisés dans le monde, 1980-2016 : le monde se dirige-t-il vers un horizon de fortes inégalités ?



Source : [Rapport sur les inégalités mondiales 2018](#)

Part de revenu des 1% du haut et des 50% du bas de la répartition aux Etats-Unis et en Europe de l'Ouest 1980-2016 : divergence des trajectoires d'inégalités des revenus



Source : [Rapport sur les inégalités mondiales 2018](#)

Cartographie des indices de Gini 2017

(indicateur d'inégalités dans la répartition des revenus, pays par pays. Plus l'indice est élevé plus les inégalités sont fortes)



Source : Atlasocio.com

- les populations les plus riches, le 1% supérieur et encore plus le 1 pour 1000 et encore encore plus le 1 pour 10.000, ont connu les taux de croissance de leur revenu réel (en pouvoir d'achat donc) les plus élevés, à plus de 200% sur la période 1980-2016 : leur pouvoir d'achat a plus que triplé... pour autant que la notion de pouvoir d'achat ait un sens à ce niveau de revenu, l'expression de « pouvoir d'accumuler » serait plus pertinente.

- la mondialisation, en arrière-plan de ces processus, a fait des petits gagnants, des grands perdants, et des très grands gagnants soit respectivement: les classes moyennes des pays en développement, les couches populaires et moyennes des pays développés, les couches les plus riches de tous les pays. On perçoit bien à travers ces résultats que la croissance mondiale des dernières décennies a été appauvrissante pour une part notable des populations des pays développés, même si cette paupérisation n'a été que relative et non pas absolue

Au vu de ces divergences dans les taux de croissance, pas besoin d'être un grand mathématicien pour comprendre que les inégalités n'ont pas dû se réduire, bien au contraire. Les graphiques suivants de l'encadré N°2 sont en la matière très édifiants. Le deuxième graphique de la première page de l'encadré montre l'évolution de la part dans le revenu national des 10% des revenus les plus élevés, depuis 1980. Partout, sauf en Europe, cette part augmente fortement : Russie, Amérique du Nord, Chine ; l'Inde bat tous les records avec une part qui passe de 30% à 55%. Brésil, Moyen Orient et Afrique subsaharienne n'apparaissent dans le graphique que plus tard (1990) mais s'installent d'entrée de jeu au plus haut niveau.

Le graphique suivant montre le contraste saisissant entre les Etats-Unis et l'Europe en matière d'inégalités, en comparant pour les deux zones les courbes des parts des 50% au bas de l'échelle des revenus (donc sous la médiane) et des 1% du haut. Entre 1980 et 2016, le 1% européen ne gagne que 2% de revenu national, passant de 10 à 12% de ce revenu ; à l'inverse, les 50% du bas perdent 2%. Par contre aux Etats-Unis le résultat est spectaculaire : les deux courbes se croisent ! Le 1% du haut passe de 10 à 20% du revenu national tandis que les 50% du bas régressent de 20 à 13% : impressionnant !

Enfin, la carte qui clôture l'encadré N°2 visualise les valeurs des indices (ou coefficient) de Gini des différents pays du monde. Le coefficient de Gini est un indicateur d'inégalité variant entre 0 et 1 :

- 0 si tous les individus de la population ont le même revenu – égalité parfaite, heureusement ça n'existe pas dans la vraie vie... ça serait trop ennuyeux et sans doute pas très efficace pour motiver au travail !

- 1 si un seul individu accapare l'ensemble du revenu national (là aussi ça n'existe pas, mais on ne peut pas exclure que cela fasse rêver certains !).

Donc plus l'indice est fort, plus la répartition est inégalitaire. Sans surprise on voit que l'Europe apparaît comme une zone verte à faible indice de Gini. Les Etats-Unis, la Chine, l'Amérique du Sud sont en rouge (rouge très foncé pour le Brésil). Le cône sud de l'Afrique, en noir, atteint le sommet de l'échelle des inégalités. Par contre, si le vert foncé des pays scandinaves ne me surprend pas, celui des républiques d'Asie Centrale, de pays d'Europe du Sud-Est tout comme de l'Algérie me laisse un peu rêveur, mais n'étant pas spécialiste de la

plupart de ces pays... je m'abstiendrai de toute remarque quant à la sincérité des statistiques locales !

Au terme de ce périple dans les dynamiques inégalitaires et les processus de paupérisation, deux remarques s'imposent, l'une relative aux mouvements sociaux actuels, et l'autre, plus théorique, concernant les approches et les concepts des économistes.

On a vu qu'au sein même des sociétés occidentales les niveaux d'inégalités sont très variables. On aurait pu s'attendre à ce que les mouvements de protestation contre la paupérisation des couches populaires et moyennes soient les plus radicaux là où les inégalités sont les plus fortes : il n'en est rien. Car c'est un vrai paradoxe que de constater que le mouvement des Gilets jaunes est apparu dans un pays à faibles inégalités au milieu de la région du monde la moins inégalitaire. On peut en induire que ce n'est pas tant le niveau objectif des inégalités et des phénomènes de paupérisation qui détermine l'ampleur des mouvements de contestation ou de révolte que la manière dont ils sont perçus et vécus dans une culture socio-politique donnée, dans un inconscient des peuples. De ce point de vue la France de 1789, la patrie de Babeuf et de Proudhon a sans doute une indéniable longueur d'avance !

Dans ma génération d'économistes, en matière d'économie internationale et d'économie du développement, chez les hétérodoxes marxisants et tiers-mondistes, l'approche dominante des années 1970 et 80 était celle de l'échange inégal au détriment des pays en développement (Arghiri Emmanuel), ou de l'analyse centre - périphérie de Samir Amin. J'avais commencé à prendre mes distances avec ces approches, à partir de mes recherches dans les années 80 sur diverses zones en développement, recherches que je synthétisais ainsi en 1992 sous le titre, un peu provocateur, *L'échange inégal : une stratégie de développement ?* (Bulletin du Club Financier Méditerranéen, N°3 Mars 1992,) :

« Un tel échange inégal n'est pas un équilibre d'exploitation mais un processus dynamique d'interactions contradictoires entre pays, processus

- obligeant les pays développés à abandonner certaines industries traditionnelles (ou certaines séquences du processus de production) ;

- permettant aux pays en développement faiblement dotés en matière première ou produits agricoles d'accéder au commerce international et de se procurer ainsi les biens d'équipement nécessaires à toute stratégie de développement en valorisant leur main d'œuvre à leurs propres normes de rémunération...

L'intégration à la division internationale du travail, à travers notamment les mécanismes de l'échange inégal, constitue donc un compromis économique par lequel les pays en développement peuvent se donner des moyens – parmi d'autres – d'une stratégie de développement ».

Et cette stratégie de développement a si bien réussi (en Asie au moins) que l'éléphant de la mondialisation s'est levé, venant piétiner des pans entiers des économies des pays développés. Quant au centre et à la périphérie, il faut bien reconnaître qu'ils se sont mélangés, avec de nouveaux centres dans l'ancienne périphérie, et de nouvelles périphéries dans l'ancien centre. Le mouvement des Gilets jaunes est assurément le fils de l'éléphant de la mondialisation et des nouvelles périphéries paupérisées... narguées par l'insolente richesse des hyper-riches de la trompe !

3. Trumperies, Brexit et plus si affinités : économie politique de la désintégration

La paupérisation des couches populaires et moyennes des pays développés au cours des dernières décennies a été d'autant plus mal vécue que la période de l'après-guerre avait vu à l'inverse une amélioration très significative des conditions de vie de ces catégories sociales. Comment donc sommes-nous passés d'une croissance enrichissante pour tous à une croissance appauvrissante pour certaines catégories sociales ? D'une croissance plus ou moins égalitaire à une croissance très inégalitaire, d'une croissance partagée à une croissance largement accaparée par les ultra-riches ?

En arrière-plan de cette rupture dans le mode de croissance se cache une modification profonde du paradigme productif et de son environnement institutionnel et technologique. Cette rupture se traduit par le passage d'un fordisme protégé (par des droits de douane) à une Division Internationale des Processus Productifs (DIPP) déprotégée, d'une logique de stimulation de la demande nationale par un accroissement des revenus salariaux en économie fermée à une logique de compétitivité de l'offre internationale par la diminution des prix en économie ouverte et donc de compression salariale. Pour maintenir cette chronique dans son format standard – une vingtaine de pages – je ne peux pas développer longuement ici les notions de fordisme et de DIPP, mais ce sont des thèmes qui hantent LA CRISE depuis ses premiers numéros. En ce qui concerne la DIPP je ne peux que vous inviter à lire ou relire la dernière partie du [N°37 avril 2007](#), intitulée « Les inerties de la mondialisation ou l'improbable démondialisation » qui vise à « *faire comprendre que l'économie n'est plus simplement internationalisée mais mondialisée, qu'elle est devenue un vaste réseau de connexions multiples, un entrelacs de liens complexes, un patchwork d'activités interdépendantes dont les parties n'existent plus en dehors du tout* ». Bien sûr cette DIPP qui préside aujourd'hui aux destinées de l'économie mondiale et en particulier de la sphère manufacturière ne s'est pas mise en place en dehors d'un contexte institutionnel précis et d'une donne technologique renouvelée.

A travers le contexte institutionnel, je vise le grand désarmement douanier qui a été mis en œuvre au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale puis qui s'est accéléré à partir des années 80 pour culminer avec l'Uruguay Round qui débouchera à la fin des années 90 (une fois toutes les mesures mises en œuvre) sur un niveau moyen des droits de douanes à 4% sur les produits manufacturés à l'entrée dans les pays développés, contre 40% en 1947. Et ce contexte institutionnel inclut aussi, bien évidemment, la mise en place de nombreuses zones de libre-échange, de quelques unions douanières et enfin, cas emblématique, du Marché unique européen fondé sur les quatre libre-circulations : des biens, des services, des capitaux et des personnes. Cette quasi-abolition des barrières douanières, multilatérale et régionale, a permis le dimensionnement des unités de production à des tailles optimales, procurant des économies d'échelles via l'approvisionnement de plusieurs marchés nationaux par une seule usine judicieusement localisée.

La donne technologique renouvelée vise l'ensemble des évolutions technologiques simplifiant et réduisant les coûts de la mobilité des marchandises et des personnes, permettant l'instantanéité de la circulation de l'information, débouchant ainsi sur la possibilité d'éclater les processus de production tout au long de chaînes de valeurs mondiales associant de multiples pays (éventuellement sur plusieurs continents) et sur la révolution dans les modes de distribution avec le développement fulgurant du e-commerce.

C'est ainsi, au croisement d'un contexte institutionnel favorable, d'une donne technologique stimulante et d'une DIPP florissante, que l'éléphant de la mondialisation s'est levé et a pu faire les ravages dans la distribution des revenus que nous connaissons aujourd'hui. Ces ravages ne sont pas sans liens aussi bien avec l'élection de Trump qu'avec le mouvement des Gilets jaunes en France, ou le Brexit au Royaume-Uni ou encore l'arrivée aux portes du pouvoir (voire carrément au pouvoir en Italie) de mouvements populistes dans plusieurs pays européens, même s'il est vrai que d'autres éléments que les évolutions des revenus ont pu jouer, notamment les questions migratoires.

Alors, faut-il revenir en arrière, et le peut-on ? Sur la donne technologique c'est impossible, et personne ne le souhaite : voulez-vous vous passer d'internet ? Mais sur la donne institutionnelle, certains y pensent et agissent. Un yakafaucon⁵, espèce non menacée de disparition, hélas, vous dirait qu'il n'y a qu'à sortir de l'OMC, qu'il faudrait qu'on quitte l'Union Européenne ou l'ALENA (ne plus dire ALENA désormais, habituez-vous à l'ACEUM⁶... un yakafaucon de haut vol est déjà passé par là !).

D'un point de vue économique, que signifierait revenir en arrière ? Tout simplement faire succéder à une phase historique d'intégration économique internationale une phase de désintégration. C'est donc supposer que l'intégration est réversible, qu'il y a une symétrie entre les processus d'intégration et de désintégration. Il est certes vrai que depuis la chute de l'Empire romain on a vu bien des constructions plurispaciales (à défaut de les qualifier de plurinationales) s'effondrer... mais c'était à une époque où les économies étaient à 99% villageoises ou régionales, donc sans interactions notables à l'exception de quelques produits échangés à longue distance, dont le sel. Plus récemment, dans les années qui ont suivi la chute du mur de Berlin, le marché commun des pays de l'Est, le COMECON, sous la haute planification de Moscou, s'est effondré mais là encore les interactions étaient faibles, les processus productifs étaient peu segmentés. Si des échanges internationaux avaient lieu dans ce cadre ils relevaient d'une division internationale ancienne sans DIPP, sans flux croisés de produits intermédiaires. Et on remarquera que les PECO (Pays d'Europe Centrale et Orientale) n'ont surmonté le traumatisme de la désintégration du bloc soviétique qu'en

⁵ Non le yakafaucon n'est pas le résultat du croisement d'un Yak du Tibet et d'un faucon ! Il s'agit d'une personne au discours peu nuancé ayant une réponse évidente à tout problème : pour résoudre le dit problème il suffit de faire ceci ou cela, il n'y a qu'à faire ça, il faut qu'on fasse ça...y a qu'à faut qu'on... d'où le yakafaucon !

⁶ ACEUM : Accord Canada-Etats-Unis-Mexique, supposé remplacer l'ALENA. Voulu par Trump, cet accord a été négocié et signé par les gouvernements mais pas encore ratifié par les parlements. Et la ratification par le Congrès américain ne s'annonce pas comme une simple formalité (cf. la dernière [Chronique commerciale américaine](#) rédigée par des collègues du CEIM de l'UQAM).

rejoignant la construction européenne : ils ont quitté une intégration planifiée autoritaire à faible dynamique pour une intégration de marché à fort potentiel économique.

Aujourd'hui, vu le niveau atteint par la DIPP, il est permis de douter que le degré de réversibilité de l'intégration soit élevé sans dégâts majeurs sur les tissus économiques et sociaux. Les processus d'intégration instaurent des effets de cliquet qui freinent la redescente sur l'échelle de l'intégration. Pour échapper au cliquet il faut sauter dans le vide sans savoir à quelle branche on pourra se raccrocher. Et c'est bien cela qui glace d'effroi beaucoup de dirigeants britanniques à quelques encablures d'un Brexit très incertain quant à ses modalités, voire quant à sa concrétisation effective. Le compromis qui s'esquisse en ce début mai 2019, semble-t-il, entre conservateurs brexiters modérés et travaillistes pro-européens tout aussi modérés, autour du maintien du Royaume-Uni dans l'Union douanière, est l'illustration de cet effroi face aux perspectives de rupture, à court terme des chaînes d'approvisionnement et à moyen terme des participations britanniques à la DIPP européenne, menaçant le secteur manufacturier (en particulier [automobile](#) et aéronautique). Mais il est bien certain que si un Brexit en Union douanière pourrait s'appeler Brexit, il n'en aurait vraiment ni la couleur, ni l'odeur et encore moins le goût. Ce ne serait pas la restauration de l'Empire mais la soumission à Bruxelles : les bourgeois de Londres avec la corde au cou, corde de la politique commerciale de l'UE vis-à-vis du reste du monde décidée par l'UE sans qu'ils aient voix au chapitre.

Si la désintégration régionale semble donc particulièrement périlleuse, qu'en serait-il d'une désintégration multilatérale se traduisant par une remontée générale des droits de douanes ? Trump joue avec le feu dans ses guerres commerciales tous azimuts. Le bluff c'est peut-être bien au poker, mais l'économie mondiale n'est pas un tapis vert. Si les sidérurgistes américains se réjouissent de la remontée des droits sur l'acier, les industriels américains qui transforment l'acier se désespèrent de l'augmentation de leurs coûts qui les fragilisent face à la concurrence internationale. Il faudrait donc remonter fortement les droits sur tous les produits pour échapper à toute concurrence internationale. Les consommateurs américains le paieraient très cher. Les inévitables représailles douanières des autres pays effondreraient les exportations américaines. Ainsi se mettrait en place une redoutable spirale de baisse de l'emploi et des niveaux de vie à l'échelle mondiale. Finalement, à force de secouer le cocotier de l'OMC pour voir quels fruits il pourrait bien récolter, Trump ne risque-t-il pas de le déraciner... et de le voir lui tomber sur la tête !

Donc revenir en arrière en matière d'intégration, qu'elle soit régionale ou multilatérale, serait pour le moins compliqué. Mais si on ne peut pas faire marche arrière, peut-être n'est-on pas obligé de foncer tout droit devant et de se fracasser sur le mur des inégalités. Un tel parcours est totalement ingérable pour une société démocratique. Si les régimes autoritaires savent gérer les inégalités, les régimes démocratiques ne le pourraient qu'en abandonnant la démocratie... et c'est peut-être ce qu'on entrevoit déjà en filigrane aussi bien au Brésil, qu'en Turquie ou même en Pologne ou en Hongrie, à l'intérieur de l'UE donc, en révoquant des magistrats ou en limitant la liberté de la presse. Si on ne peut pas revenir en arrière ni continuer tout droit dans la même direction, il ne nous reste plus qu'à inventer un chemin de

traverse pour aller vers des terres plus accueillantes, moins fréquentées par les éléphants ! Ce qui est sûr et certain, c'est bien que ce chemin de traverse ne pourra pas être défini d'une manière unilatérale. En dehors du multilatéralisme point de salut, en dehors de la coopération internationale pas d'issue positive. Alors, espérons que mes collègues du CEIM voient juste lorsqu'ils écrivent dans leur dernier numéro de la [Chronique commerciale américaine](#) à propos de Trump : « *ses critiques acerbes envers l'OMC et sa stratégie de confrontation sont en train de favoriser un processus de réforme de l'organisation internationale, qui pourrait éventuellement débloquer les négociations de Doha, lancées il y a plus de quinze ans. L'unilatéraliste du Bureau ovale pourrait bien être celui qui relance finalement le multilatéralisme* ».

A l'occasion de ce numéro inspiré par les Gilets Jaunes, j'aurai pu réactiver une rubrique oubliée depuis longtemps dans cette chronique : Crise de rire ! La vidéo qui inspire cette réminiscence se contentera toutefois de servir de chute à ce numéro. Si vous avez quelques minutes à perdre et vraiment rien de mieux à faire, rigolez un bon coup avec cette vidéo : [Conseil aux Gilets Jaunes: "Pour combattre le système, achetez de l'Or et de l'Argent !"](#). Il faut vraiment oser tout pour suggérer au retraité à moins de 1000 € et à la mère célibataire au SMIC avec deux enfants à charge d'investir dans l'achat d'or ! Mais comme le fait dire Michel Audiard à Lino Ventura dans *Les tontons flingueurs*, pour oser tout... il y a des personnes particulièrement prédisposées... « *et c'est même à ça qu'on les reconnaît* » !

Henri REGNAULT, le 12 Mai 2019
henri.regnault@univ-pau.fr

Diffusion de LA CRISE : le 6 janvier 2019, avant la mise en ligne du N°43, le compteur de LA CRISE était à 118452 ; il est à ce jour à 136945 soit 18493 connexions depuis cette mise en ligne. Le record du N°35, « Révolution agricole, tarte à la crème et bourrage de crâne » (13703 connexions) est donc largement battu : rien de tel qu'un numéro 100% *Et mes sous dans tout ça* pour attirer le lecteur ! Ce record n'est pas près d'être dépassé, et le présent numéro, garanti 100% intello, ne devrait pas le menacer !